

huit heures et le mardi à deux heures de l'après-midi et, si nécessaire, en soirée, mais non pas mercredi, jeudi et vendredi, ni pour une semaine, ni pour l'autre.

Si je peux répéter brièvement en anglais . . .

L'honorable Keith Davey: Dispensez.

Le sénateur Frith: Merci.

J'espère que tout le monde a remarqué que seul le sénateur Davey a suggéré que l'on se dispense de l'anglais!

Le sénateur Flynn: C'est d'ailleurs ce fait-là qui nous rassure; si le sénateur Davey a compris, tout le monde a compris! Mais, puisque le leader adjoint a parlé des deux semaines, est-il en mesure de nous donner quelques indications au sujet de l'ajournement pour l'été?

● (1420)

[Traduction]

Le sénateur Frith: Les principales mesures qui devraient nous intéresser se classent en trois catégories. La première vise le jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la constitution, décision dont découlera l'ordre concernant le choix d'une journée. L'ordre prévoit que le leader du gouvernement au Sénat doit choisir deux jours aux fins du débat. Nous croyons savoir qu'il s'acquittera de cette tâche en collaboration avec le leader de l'opposition.

La deuxième concerne les mesures qui portent sur le Programme énergétique national. Il est quasi certain que mardi soir prochain, nous serons saisis du bill C-57. A mon avis, il y a de faibles chances que nous soyons également saisis du bill C-48, qui constitue également une part non négligeable du Programme énergétique national.

La troisième renferme un éventail de mesures qui, essentiellement, ne prêtent pas à controverse, comparativement aux mesures relatives au Programme énergétique national.

Le sénateur Asselin: Qu'en est-il des salaires et des pensions?

Le sénateur Frith: Je suis ravi d'entendre le sénateur Asselin dire que cette mesure ne prête pas à controverse. D'ici vendredi, nous aurons sans doute reçu certaines de ces mesures, qui sont actuellement à l'étude à l'autre endroit.

Voilà les trois catégories de mesures que nous pouvons nous attendre à recevoir et que nous devons être prêts à étudier.

Par conséquent, la semaine prochaine, nous siégerons trois jours, comme d'habitude, c'est-à-dire mardi soir, mercredi et jeudi après-midi. La semaine suivante, nous siégerons le lundi à 8 heures du soir, le mardi après-midi à 2 heures et de nouveau à 8 heures, s'il y a lieu. A moins d'urgence, nous ne siégerons ni le jour de la Saint-Jean-Baptiste, ni le jeudi et le vendredi suivant. La semaine d'après, nous siégerons les mêmes jours, c'est-à-dire le lundi soir à 8 heures et le mardi à 2 heures et de nouveau à 8 heures, s'il y a lieu. Nous ne siégerons pas le 1^{er} juillet. Je sais que c'est une façon détournée de répondre à la question, mais je pense que ces explications sont sans doute nécessaires.

Je crois savoir que l'on espère qu'en raison du Sommet, nous ne serons pas obligés de siéger le jeudi ou le vendredi, il se pourrait d'ailleurs que nous ayons ajourné.

Le sénateur Asselin: Y aura-t-il des services d'interprétation vers le français?

[Le sénateur Frith.]

Son Honneur le Président: Je crois savoir que les honorables sénateurs ont convenu de se passer des services de traduction de l'anglais au français.

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Français]

QUÉBEC

LA RÉSERVE DES MICMACS À RESTIGOUCHE—LA RUMEUR CONCERNANT L'OCCUPATION PAR LA SÛRETÉ PROVINCIALE

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): J'ai une question pour le leader du gouvernement. Est-il au courant de ce qui se passe actuellement à Restigouche, au Québec, où, semble-t-il, la Sûreté du Québec aurait envoyé une escouade de 200 hommes pour occuper, depuis hier soir, la réserve des Micmacs?

[Traduction]

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je n'ai aucun renseignement à ce sujet. Je prends note de la question.

L'ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'aimerais demander au leader du gouvernement s'il pourrait nous faire un compte rendu de la rencontre qui a eu lieu hier à Banff sur l'énergie?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai rencontré l'honorable Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, ce matin, et qu'il était rayonnant.

● (1425)

Le sénateur Roblin: Peut-on dire sans se tromper qu'il est si satisfait de ce qu'il a entendu et des initiatives qu'il a prises qu'il compte rencontrer à nouveau son homologue de l'Alberta d'ici la fin du mois?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, il en est question, en effet. Le ministre est très satisfait du déroulement de la rencontre d'hier.

Le sénateur Roblin: Y a-t-il un lien entre une éventuelle rencontre d'ici la fin du mois et le fait que la décision quant au projet de Cold Lake doit être prise vers cette époque?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je ne peux malheureusement vous fournir plus de renseignements à ce sujet, et je dois prendre note de la question. Je n'ai pas traité de ce point précis avec le ministre.